

À: Amtsgericht Fulda

Königstraße 38

D-36037 Fulda

Fax 004966192424 00

Dossier: 22 Ds – 11 Js 23080/11



Madame, Monsieur,

Je viens de prendre connaissance d'une affaire concernant des militantEs antinucléaires qui ont escaladé des arbres près de Fulda en Allemagne en novembre 2011 pour protester contre le passage d'un train de déchets nucléaires hautement radioactifs en provenance de La Hague et à destination de Gorleben en Allemagne.

J'ai appris que deux militantEs antinucléairEs sont mis en examen et doivent être bientôt jugéEs pour une soi-disant dégradation faite à l'aide de peinture sur un train de déchets radioactifs et une locomotive de la DB utilisée par la police contre les manifestantEs. Les dégâts sur le train CASTOR n'ont pas même été chiffrés, aucune facture n'a été portée au dossier. Selon les dires d'AREVA, on a tout simplement repassé un peu de peinture sur les wagons pour faire disparaître les marques. Quant à la locomotive, son fonctionnement n'a pas été perturbé. **J'en conclus que procès fait au militantEs à une motivation politique.** Le parquet et le tribunal d'instance veulent faire taire les antinucléaires en leur faisant ce procès plusieurs années après les faits incriminés.

La pollution radioactive de notre environnement est criminelle – pas le jet d'un peu de peinture sur un train de déchets nucléaires qui met les dangers d'un tel transport au grand jour et montre à quel point il est facile de l'atteindre ! Les centrales et les transports de déchets nucléaires menacent nos vies en permanence. Il y a peu, AREVA a été condamné à une importante amende pour une fuite de 74Kg d'uranium dans la nature. La contamination radioactive de notre environnement pour des millions d'années ne peut cependant trouver compensation dans une quelconque somme d'argent!

**Qu'est qu'une action symbolique avec peu de peinture face à ce qui menace nos vies ?**

**J'exige la relaxe des militantEs ou le classement sans suite de l'affaire!**